

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 21 juin 2013

Petit permis de construire (non publiés selon l'art 27 DPC)

Maître d'ouvrage : Mme Marchand Grazia rue des Pontins 31, 2613 Villeret; auteur du projet : M. Marchand Gilles, architecte, rue des Prés 43, 2710 Tavannes ; propriétaire foncier : Mme Pamela Orval, rue Agassiz 24, 2610 St-Imier et M. Marchand Gilles, rue des Prés 43 à 2710 Tavannes ; Projet : Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre sur la façade ouest ; Emplacement : Parcelle n° 150, Rue de la Gare 26, zone village.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret jusqu'au 21 juillet 2013.

Système de contrôle interne

Pour donner suite à une remarque formulée par la Commission de vérification des comptes, le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du lundi 17 juin, un système de contrôle interne (SCI). L'exécutif répond ainsi aux exigences de l'article 114 de l'Ordonnance sur les communes qui demande que les communes veillent à mettre sur pied et à appliquer un SCI.

Fontaines de la Combe-Grède

Les fontaines de la rue de la Combe-Grède vont en partie prendre le chemin d'un atelier de réparation au cours de l'hiver prochain. En effet, ces vénérables monuments portent les marques du temps et leur étanchéité n'est plus effective.

Fermeture de l'administration communale

Pendant les vacances d'été le bureau communal fermera du lundi 15 juillet au vendredi 9 août 2013. Le bureau sera toutefois ouvert le lundi 5 et le mardi 6 août, de 9h00 à 11h45.

Le Conseil municipal

Villeret, le 17 juin 2013

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch